DELIBERATION
du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE DE NERONDES

L'an deux mille vingt-quatre
Le 27 septembre à 20 heures 00

Nombres de Membres :

En exercice : 15
Présents : 09
Votants : 08

Le Conseil Municipal
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle municipale, sous la présidence de Thierry FERRAND, Maire.

Date de convocation : 20 septembre 2024
Date d'affichage de la convocation : 20 septembre 2024

PRESENTS : FERRAND Thierry, KOOS Christine, ALLIER Christian, PARARD Karin, PETIT Philippe, SALAT Françoise, BARILLET Katia, DESMARE Christian, BABONNAUD Christian.

ABSENTS/EXCUSES : GILBERT Roland, GRESSIN Michèle, LAIGOT Stéphane, JAULIN Christine, BERTRAND Isabelle.

ABSENT(S) : BARRE Fabien.

SECRETAIRE DE SEANCE : ALLIER Christian.

POUVOIR(S) : de Roland GILBERT à Françoise SALAT.

* * *

2024/46 :
AVIS SUR LE PRIX DE VENTE D'UN LOGEMENT HLM :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a été saisi par les services de la SA d'HLM France Loire, d'une demande d'avis sur le prix de vente d'un logement situé à Nérondes au n°26, rue Jean Moulin pour un montant de 68.000 €.

Après un vote à main levée, le conseil municipal décide, **par 8 voix pour et 2 abstentions (M. Christian BABONNAUD et M. Christian DESMARE)**, de donner un avis favorable sur le principe de vente de ce logement.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus désignés.

Pour copie conforme.

Le Maire, **Le Secrétaire de séance,**

Thierry FERRAND. **Christian ALLIER.**

Publication papier le : 03 octobre 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
018-211801600-20240927-D46-2024-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/10/2024